



EUROPE / ITI SEINE-AMONT

18 février 2019 / 5e Comité de sélection des projets, organisé par l'ITI Seine-Amont

Publié le 25 février 2019

Présidé par Michel Leprêtre, Président de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, et Clément Decrouy, Vice-Président en charge des démarches de contractualisation à l'EPT, ce cinquième comité de sélection et de suivi (CSS) s'est réuni le 18 février 2019.

Ce Comité a été l'occasion de faire un point sur l'avancement de l'ITI Seine Amont depuis le précédent CSS :

- Deux avenants à la convention de l'ITI portant sur une modification de la maquette financière ainsi qu'une modification du cadre de performance ont été signés.
- Deux AMI concernant l'axe 5 OS7 « Investir dans l'éducation et développer les compétences » et l'axe 6 « Renforcer les facteurs de compétitivité » ont été lancés le 3 septembre 2018 et s'est clôturé le 26 octobre 2018.
- L'ITI a atteint un taux de pré-sélection autour de 92%. Pour 2019, les objectifs de pré-sélection sont déjà atteints sur les axes 1, 2, 4, 6 et 8.
- 16 projets ont été conventionnés ou sont en cours de conventionnement, et une quinzaine de projets sont en montage ou en attente de passage en instruction.

Ce Comité a également été l'occasion de présenter cinq nouveaux projets pertinents pour le territoire et ses habitants. Les projets suivants ont été approuvés à l'unanimité de la gouvernance de l'ITI Seine-Amont :

- **Amélioration des conditions d'accueil de familles Roms dans l'ancienne gendarmerie d'Ivry-sur-Seine** – Ville d'Ivry-sur-Seine pour un montant de FEDER de 76 802 € (Axe 1 OS2) ;
- **Résorption du bidonville Truillot à Ivry-sur-Seine et du squat de la « Merguezerie » : accompagner des populations Roms marginalisées vers l'accès au droit commun** – Association Alteralia pour un montant FSE de 266 444,25 € (Axe 4 OS5) ;
- **Accompagner les populations Roms issues de bidonvilles et squats d'Ivry sur Seine vers l'accès au droit commun** – Association Alteralia pour un montant FSE de 252 597,48 € (Axe 4 OS5) ;
- **Intervention sociale pour l'insertion des habitants Roms des squats et bidonvilles** – Emmaüs pour un montant FSE de 432 339,17 € (Axe 4 OS5) ;
- **Villeneuve, espace de vie et de transition pour les habitants du bidonville** – Association Convivances pour un montant FSE de 68 439,79 € (Axe 4 OS5).



Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP748
94 398 Orly aéroport
Cedex

☎ 01 78 18 22 22